

Durée :

3 jours (21 h.)

Les participants et leur pré-requis :

RH

Notre intervenant :

Avocat au barreau de Toulouse Conseil
& consultant en droit social

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**990 € HT
(1188 € TTC)**

**Renseignements et
inscriptions :**

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Savoir mettre en place les différentes IRP.
Connaître leur rôle, fonctionnement, moyens et attributions.
- Faire le point sur les droits et devoirs des employeurs face aux partenaires sociaux.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES
D'EVALUATION:**

Présenter les contextes, fonctionnements et moyens des IRP.
Examiner des cas concrets réels pratiques.
Remise d'un document de cours aide mémoire & boîte à outils.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Mettre en place les IRP**

- Quel niveau pertinent ? entreprise, établissement, site, UES...
- La délégation unique de personnel.
- Le décompte de l'effectif.
- L'Organisation des élections et l'élection spécifique du CHSCT.

■ **La désignation des délégués syndicaux**

- Les conditions et les possibilités de contestations de l'employeur.

■ **Le statut des Représentants du Personnel**

- Les crédits d'heures.
- Les libertés liées au statut : déplacements, enquêtes, réunions...
- La protection contre le licenciement, la non discrimination.
- Le devoir de confidentialité et les responsabilités des RP.

■ **Les moyens des Représentants du Personnel**

- Les budgets du CE.
- Les moyens de fonctionnement des organisations syndicales.
- L'absence de moyens pour les DP et le CHSCT.
- La mise à disposition de locaux et de moyens de fonctionnement.

■ Le fonctionnement des DP

- Les réunions obligatoires - Le rôle auprès des salariés.
- Les initiatives propres aux DP : contrôles, réclamations...

■ Le fonctionnement du CE

- La composition du CE : Chef d'entreprise, représentants du personnel et rôle des organisations syndicales.
- L'organisation interne du CE : Président, bureau, règlement intérieur, votes, PV...
- Les attributions économiques, financières et professionnelles du CE ; les attributions sociales et culturelles.
- Les informations et les consultations obligatoires...

■ Le fonctionnement du CHSCT

- Le rôle, les missions et les attributions spécifiques au CHSCT.
- Le fonctionnement du CHSCT : réunions techniques et modalités d'action...Le recours aux expertises techniques....Le document unique...
- Son intervention en cas de danger immédiat...
- Le nouveau rôle des CHSCT en matière d'environnement.
- L'articulation avec les autres RP.

■ La représentation syndicale

- Constitution et fonctionnement d'une section syndicale.
- Les missions du DS : revendications...
- Les négociations obligatoires.
- Les enjeux de la signature d'un accord d'entreprise et la loi de mai 2004.

■ Prévenir les risques d'infractions

- Communiquer au quotidien avec les IRP : Les réunions DP/CE/ CHSCT : comment les préparer, quelle attitude tenir ?
- Savoir communiquer avec le DS : savoir décoder les messages...
- Le délit d'entrave.
- Les affichages légaux, les bons de délégation, la distribution de tracts.
- Le droit d'alerte, Les médiations, les recours judiciaires...
- Les conflits collectifs.